

Monsieur Philippe Close
Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Madame Florence Frelinx
Première Échevine et en charge du Patrimoine Public

Madame Anaïs Maes
Échevine en charge de l'Urbanisme et de l'Espace public, des Travaux de voirie, de la Mobilité

Monsieur Frederik Ceulemans
Échevin de la Rénovation Urbaine

ENVOI PAR COURRIER & PAR MAIL

Centre administratif Brucity
Rue des Halles 4
1000 Bruxelles

cabinet.ph.close@brucity.be
cabinet.f.frelinx@brucity.be
cabinet.a.maes@brucity.be
cabinet.f.ceulemans@brucity.be

Bruxelles, le 07/01/2026

Concerne : BXL30050 Réaménagement de la Place du Grand Sablon

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Échevines,
Monsieur l'Échevin,

Permettez-nous tout d'abord de vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2026, en espérant qu'elle vous permette de concrétiser vos projets au service de la ville.

Nous vous écrivons après avoir pris connaissance, dans la presse, de votre volonté d'engager une réflexion sur le réaménagement de la Place du Grand Sablon, initiative que la Commission royale des Monuments et des Sites accueille avec enthousiasme.

Cette place constitue en effet l'un des ensembles urbains et paysagers emblématiques du centre historique de Bruxelles. Située au cœur du quartier du Sablon, elle s'inscrit dans un contexte patrimonial d'une grande richesse et son aménagement actuel ne peut être considéré comme pleinement satisfaisant et appelle en effet une démarche en vue de sa revalorisation.

La Place bénéficie d'une notice propre à l'inventaire du patrimoine architectural¹ et figure dans plusieurs publications et ouvrages de référence relatifs au patrimoine. Elle est bordée par pas moins de 18 bâtiments protégés (classés ou sauvegardés) au titre de monument ou d'ensemble, tandis que

¹ [Place du Grand Sablon – Inventaire du patrimoine architectural](#)

l'ensemble des autres constructions qui la bordent est repris à l'inventaire légal. L'espace public est par ailleurs couvert par plusieurs zones de protection et ponctué d'éléments remarquables tels que la Fontaine de Minerve (1751) ou encore l'aménagement réalisé par le paysagiste René Péchère à l'ouest de l'église du Sablon, suite à la démolition de l'îlot qui s'y trouvait.

Au regard de ce contexte hautement patrimonial et, également, du souhait de la CRMS de renforcer le dialogue en amont des projets afin d'anticiper les enjeux patrimoniaux, formulé dans son mémorandum 2024-2029², nous souhaitons vous proposer notre collaboration pour ce projet, dans le respect du cadre qui régit notre action et nos missions et de celui des autres partenaires du dossier.

Comme vous le savez, la Commission a, à plusieurs reprises ces dernières années, attiré l'attention sur l'importance de préserver les espaces publics et paysages urbains historiques. À cet égard, nous avons co-organisé³ en novembre dernier une conférence par l'architecte et urbaniste Philippe Prost en charge du réaménagement de la place de la Concorde à Paris. Son intervention a démontré que les impératifs climatiques, de mobilité et d'accessibilité peuvent être conciliés avec la conservation d'un espace public historique.

Notre collaboration pourrait prendre différentes formes : relecture du cahier des charges pour la désignation de l'équipe de conception, formulation d'avis, recommandations spécifiques, participation à des réunions de projet, etc.

Nous espérons, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Échevines, Monsieur l'Échevin, que cette proposition retiendra votre attention et vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.



Stefaan van Acker
Président



Benoit Moritz
Vice-président

² [Memorandum 2024 FR.pdf](#)

³ Conférence inaugurale du 18 novembre 2025 de l'exécutive Master en Patrimoine Architectural porté par ULB HuSci - Continuing Education Social Sciences and Humanities et la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'ULB, co-organisée par la Commission Royale des Monuments et Sites